Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 89 (1980)
Heft: 6

Artikel: Pro Mente Sana, deux ans après
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683745

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pro Mente Sana, deux ans après

Depuis les temps les plus reculés de l'humanité, certains membres de la société humaine souffrent de troubles psychiques. Avant, on les cachait, les maladies mentales étant considérées comme des sortes de «maladies honteuses». Actuellement, les choses ont bien évolué dans ce domaine: les hôpitaux psychiatriques se sont ouverts, les barrières entre «bien-portants» et malades psychiques tendent à s'estomper. Il n'en reste pas moins que notre société moderne, avec tous les inconvénients que l'on connaît déjà (bruit, stress, promiscuité, matérialisme excessif, égoïsme, etc.) sécrète continuellement de nouvelles formes de troubles psychiques, plus insidieuses peut-être mais non moins réelles. Selon les spécialistes, 20% des Suisses seraient affectés de troubles psychiques, allant des cas bénins aux affections les plus graves.

C'est pour venir en aide à ces malades, pour faciliter leur intégration dans la société, pour défendre leurs droits et faire connaître au public les problèmes engendrés par les troubles psychiques que s'est créé voici plus de deux ans maintenant la fondation Pro Mente Sana (voir n° 4, 1978).

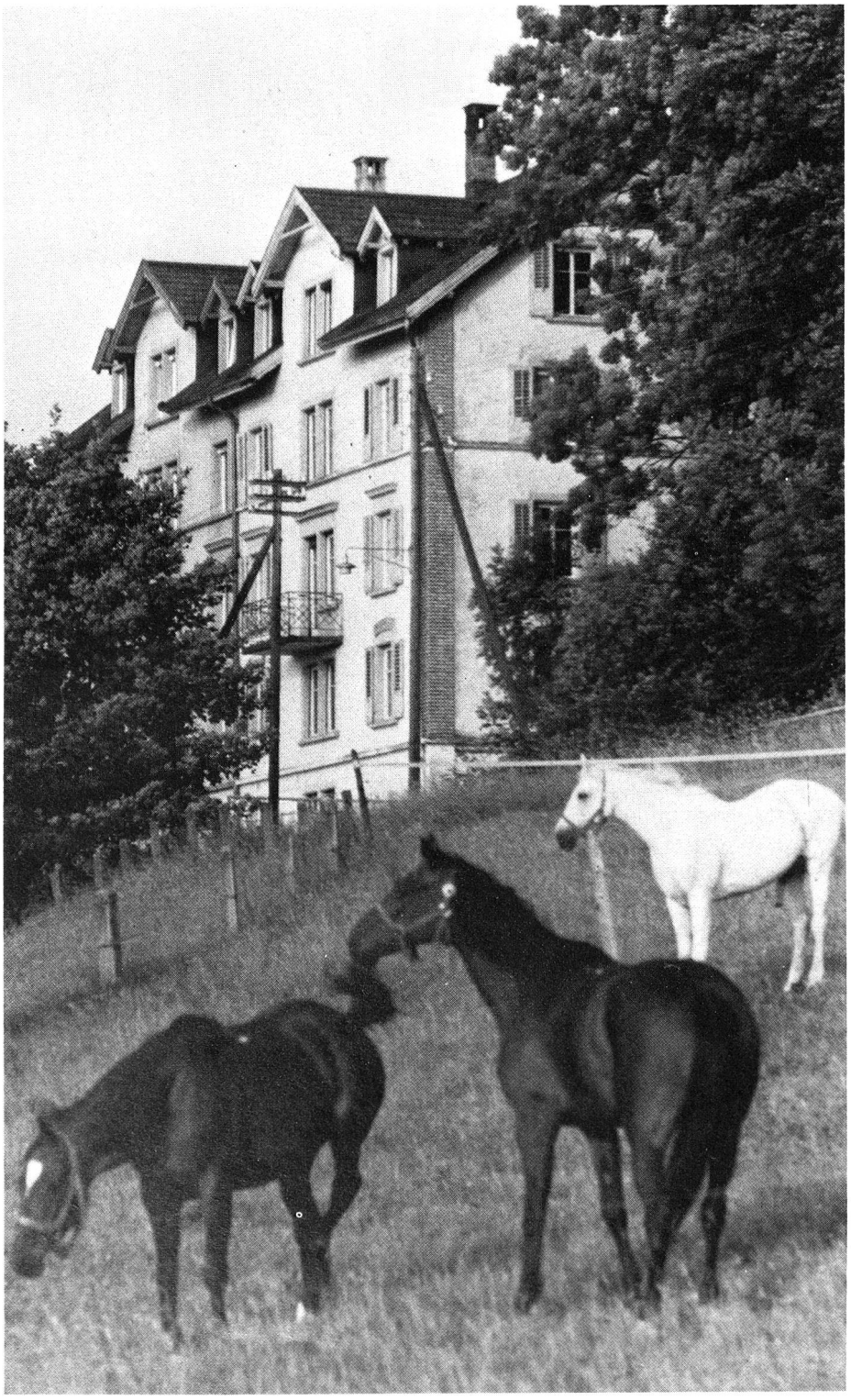

Communauté d'habitation à Saint-Gall

Il s'est avéré que la réintégration sociale de malades mentaux provoque un besoin urgent d'établissements intermédiaires, surtout après de longs séjours en clinique.

Le home a pour but d'offrir à ses occupants la possibilité de faire de nouvelles expériences en vivant en communauté dans un cadre protégé, de caractère familial. Ils doivent apprendre à surmonter les problèmes de la vie quotidienne jusqu'à ce qu'ils soient capables de vivre seuls à l'extérieur.

PRO MENTE SANA

Trois objectifs essentiels

1. *Faire tomber les préjugés.*
   Par un travail d'information constructif, la Fondation désire, avant toutes choses, faire tomber les barrières et les préjugés inhérents aux maladies psychiques. Elle tient à prouver que celles-ci sont guérissables et qu'elles ne présentent pas les dangers que d'aucuns craignent.
2. *Défendre les droits des malades.*
   On constate en effet régulièrement que les intérêts légitimes de certains groupes «marginaux» de la société ne trouvent pas toujours l'appui qu'il leur faudrait auprès des autorités et des législateurs. Il manque au malade psychique une représentation adéquate et suffisante auprès des milieux politiques. Pro Mente Sana se propose d'être leur représentant auprès des pouvoirs publics.
3. *Promouvoir l'intégration.*
   En coordonnant les efforts entrepris dans les domaines de la thérapie et de la réinsertion sociale, en créant des projets concrets, Pro Mente Sana entend aider les malades psychiques à s'adapter à notre société.

La réinsertion sociale

C'est une tâche difficile dans le contexte économique actuel. Le Secrétariat central, qui regroupe les appels, constate en effet que si quelques offres d'emploi émanent des milieux de l'agriculture, des petites entreprises artisanales et des ménages, les offres d'emploi provenant des grandes industries et des administrations sont rares. Il arrive également souvent que d'anciens patients ne trouvent pas d'embauche ou soient discriminés parce que leurs prestations ne correspondent pas à la norme habituelle. La rigueur de certaines conditions de travail peut aussi aggraver diverses souffrances psychiques.
Pour favoriser la réadaptation sociale, des communautés d'habitation, des ateliers ont été créés qui facilitent la transition vers le «monde normal» du travail.

Communauté d'habitation Mühle Hofen, 4931 Oeschenbach

La communauté d'habitation Mühle Hofen, qui n'en est encore qu'à ses débuts, occupe un ancien moulin dans la région historique de l'Argovie supérieure. L'intention poursuivie est de retrouver l'unité entre le corps et l'âme grâce à la vie en commun dans un petit groupe, au travail manuel, à la cuisine, au ménage, au jardinage, à la présence d'animaux. On pense à des séjours d'un à deux ans. Petit à petit, les pensionnaires doivent être amenés à assumer leurs propres responsabilités. Pendant une dernière phase, ils devraient être en mesure de prendre un emploi à l'extérieur.

Werkstatt Holz, Limmatstrasse 87, 8031 Zurich
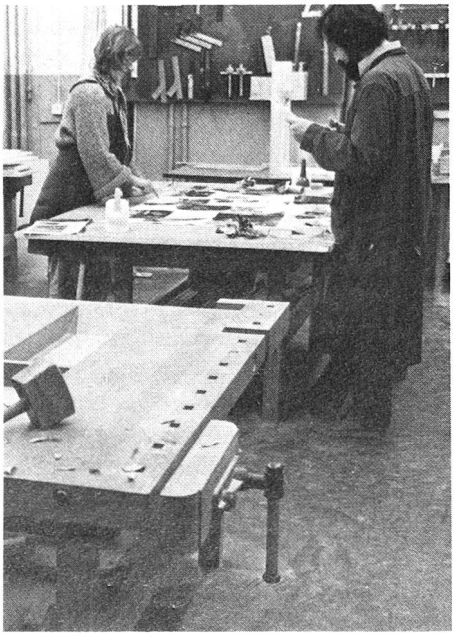
La situation actuelle sur le marché du travail rend extrêmement difficile aux candidats n'ayant pu travailler régulièrement depuis plusieurs années et ayant vécu en partie dans le cadre protégé d'une clinique, de trouver un emploi adapté à leurs capacités restreintes. Ils ne sont par ailleurs pas faciles à placer dans des ateliers protégés, leurs facultés d'adaptation étant réduites.
Cet «atelier du bois» qui existe dans sa formule actuelle depuis le printemps 1979, se situe lui-même entre les entreprises axées sur le rendement de l'économie libre et les ateliers protégés habituels.